



## La flore de la Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins (Saint-Marc-la-Lande, Deux-Sèvres)

### Stéphane BARBIER

Deux-Sèvres Nature Environnement  
48 Rue Rouget de Lisle, F-79000 NIORT  
stephane.barbier@dsne.org

### Alexandre BOISSINOT

Deux-Sèvres Nature Environnement,  
Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins  
48 Rue Rouget de Lisle, F-79000 NIORT  
alexandre.boissinot@dsne.org

### Michel BONNESSÉE

F-79200 PARTHENAY  
bonnessee@wanadoo.fr

### Olivier COLLOBER

F-85400 LAIROUX  
olivier.collober@nordnet.fr

**Résumé.** L'étang de Forges, ancienne propriété du célèbre botaniste René de Litardière, est entouré d'un écrin de bocage préservé. Cet ensemble situé au centre des Deux-Sèvres a été classé réserve naturelle régionale en 2015. Le site héberge un grand nombre d'enjeux floristiques : 55 espèces vasculaires à statut ont été signalées jusqu'à présent. Après un exposé de l'histoire du site, ces cortèges patrimoniaux sont présentés par milieu.

**Mots clés :** réserve naturelle régionale ; Antonins ; René de Litardière ; *Luronium natans* ; *Potentilla anglica* ; Bocage ; Gâtine.

**Abstract.** The famous botanist René de Litardière was landowner of the Forges pond, surrounded by a preserved bocage landscape. This complex, located in the central Deux-Sèvres department, was registried in 2015 as a regional nature reserve. This spot houses a large number of rare vegetal species: 55 vascular threatened species have been recorded until now. After an overview of the history of the site, these species are presented by habitat.

**Keywords :** regional nature reserve; Antonins; René de Litardière; *Luronium natans*; *Potentilla anglica*; Bocage; Gâtine.

## Introduction

Au centre des Deux-Sèvres, la commune de Saint-Marc-la-Lande abrite un écrin de bocage particulièrement bien préservé : ses prairies naturelles, son réseau de haies et la présence d'un étang oligo-mésotrophe (l'étang de Forges) lui ont valu un classement en réserve naturelle régionale en 2015. En plus de ses intérêts biologiques, le site est chargé d'histoire.

Ce projet de réserve a été porté par Deux-Sèvres Nature Environnement, qui en est le gestionnaire (Boissinot *et al.*, 2018). Comme toute réserve, ce site bénéficie de divers suivis biologiques, qui permettent d'optimiser sa gestion, mais qui sont aussi source de connaissances sur la biologie de certaines espèces liées au bocage : amphibiens dans le réseau de mares, couleuvres (télémetrie en lien avec le CNRS de Chizé), inventaires faunistiques de nombreux taxons et suivis réguliers de la flore et de certains habitats. En 2020, une synthèse floristique était au programme (DSNE, 2020). Elle se base sur les données acquises sur le bocage des Antonins entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et 2020 :

- une synthèse bibliographique réalisée en 2010 par Olivier Collober avant le classement en RNR, intégrant des observations

de René Verriet de Litardière [Litardière (de) 1902 ; Souché et Barré 1899 ; etc.] ;

- des observations botaniques en 2020 de Stéphane Barbier, Michel Bonnessée et Olivier Collober (DSNE, 2020) ;

- des observations ponctuelles de botanistes de passage sur la réserve depuis une dizaine d'années : Antoine Chastenet, Patrick Gatignol, Anthony Le Fouler, Gaëtan Robert, François-Jean Rousselot ;

- des observations ponctuelles de naturalistes dans le cadre d'autres suivis : Mattis Baillarjaud, Alexandre Boissinot, Clémence Brosse, Gérard Ducerf, Samuel Fichet, Yann Sellier.

## Un site chargé d'histoire

Le bocage des Antonins constitue un patrimoine naturel, culturel et historique de première importance en raison du rattachement du bocage et de l'étang de Forges à la commanderie des Antonins installée aux landes de Saint-Marc, et par la suite de son appartenance à René Verriet de Litardière.

## L'ordre religieux des Antonins

Le domaine de Forges était jadis la propriété des Antonins, un puissant ordre religieux dédié à saint Antoine, installé à Saint-Marc-la-Lande entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. À partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle, ces moines ont construit la collégiale, édifice de style gothique flamboyant le plus important des Deux-Sèvres, et la commanderie qui servait d'hospice, de lieu d'accueil pour les pauvres et les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. La renommée des Antonins est liée à l'utilisation d'un baume à base de quatorze plantes sauvages pour soigner « le feu de saint Antoine », maladie due à l'ingestion de l'ergot du seigle.

L'étang de Forges fut édifié pour la production de poissons. Une pièce de bois, enfouie au niveau du dispositif de vidange et remontant à cinq cents ans après une analyse au C<sup>14</sup>, témoigne de l'ancienneté du lieu.

## La famille Verriet de Litardière

Charles Verriet de Litardière était médecin, homme de science et politique et excellent naturaliste. Il s'est installé dans les Deux-Sèvres, à Mazières-en-Gâtine, vers 1875. Il était propriétaire du domaine de Forges (commune de Saint-Marc-la-Lande) comprenant la ferme et beaucoup de terres autour de la collégiale, dont l'étang de Forges.

Son fil, René Verriet de Litardière, naît en 1888 à Mazières-en-Gâtine. Son père le sensibilise très tôt à la botanique en l'accompagnant sur les chemins du département des Deux-Sèvres et les propriétés familiales, notamment le bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande. Les précieuses informations recueillies au cours de leurs excursions botaniques, notamment sur l'étang de Forges, sont consignées dans les carnets de l'herbier familial que René entreprend de compléter à l'âge de neuf ans. Homme de science et de lettres, il publiera plusieurs récits sur ses expéditions botaniques dans de nombreux pays, et plus de 150 contributions dans les bulletins des sociétés savantes, parmi lesquelles deux articles avec données floristiques sur la RNR et ses abords [Souché et Barré, 1899 ; Litardière (de), 1902].

René Verriet de Litardière décède à Mazières-en-Gâtine, le 24 octobre 1957. Les spécimens collectés durant toute sa vie sont venus enrichir l'herbier qu'il avait entrepris depuis son enfance. Cette collection privée monumentale, qui comporte plus de trente mille planches, est considérée comme la plus volumineuse d'Europe. Héritier, son fils Bernard en fera don au Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève afin qu'il puisse être accessible à tous les spécialistes. Son père avait pris l'habitude de réunir ses correspondants internationaux dans cette ville, chaque année. Très attaché à la conservation du patrimoine naturel et conscient de la richesse et de la fragilité des milieux présents sur ses propriétés de Saint-Marc-la-Lande, René de Litardière s'efforcera d'y maintenir la biodiversité, une volonté que son fils poursuit après le décès du botaniste. Le classement du bocage des Antonins en réserve permet de poursuivre l'œuvre entreprise par la famille de Litardière sur plusieurs générations. Conscient du patrimoine et du travail remarquable réalisé par son père, Bernard de Litardière, domicilié sur la commune de Mazières-en-Gâtine, continue à conserver et à valoriser ce travail. Il a notamment réalisé une exposition sur son œuvre qui a été présentée lors de l'inauguration de la réserve en 2015.

## Présentation de la RNR du bocage des Antonins (Photo 1)

La réserve couvre 22,6 ha et est dominée par les prairies (15 ha). Celles-ci sont presque toutes pâturées, après une fauche printanière pour certaines. Elles étaient presque intégralement exploitées par la famille Desnove depuis deux générations, jusqu'en 2016. Un nouvel exploitant poursuit cette gestion dans le cadre d'un bail à clauses environnementales avec les différents propriétaires. Ces prairies semblent ne jamais avoir subi d'apport d'engrais. On y observe :

- des prairies mésotrophiles à eutrophiles, mésophiles (*Cynosurion cristati* Tüxen 1947 ; *Brachypodium rupestre* - *Centaureion nemoralis* Braun-Blanq. 1967), hygrophiles (*Ranunculo repentis* - *Cynosurion cristati* H. Passarge 1969 ; *Bromion racemosi* Tüxen ex B. Foucault 2008), hydrophiles (*Deschampsietalia cespitosae* Horvatić 1958) ;
- des prairies oligo-mésotrophiles du *Juncion acutiflori* Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952, qui occupent 2,78 ha et hébergent de nombreux enjeux floristiques.

L'étang de Forges (environ 2,2 ha) était fortement envasé et sa digue endommagée, ce qui entraînait des assècs précoces. En automne 2019, il a été curé et sa digue a été restaurée (quelques placettes non curées ont été conservées). L'alimentation en eau provient des écoulements de la prairie périphérique (faisant partie de la réserve), mais aussi de deux drains de parcelles cultivées en amont de la réserve, ce qui s'avère un problème majeur pour les végétations de l'étang. Trois grands types de végétations s'y développent :

- une végétation aquatique du *Potamion polygonifolii* Hartog & Segal 1964,
- des pelouses amphibies vivaces (*Elodo palustris* - *Sparganium* Braun-Blanq. & Tüxen ex Oberd. 1957),
- des communautés d'annuelles [*Cicendion filiformis* (Rivas Goday in Rivas Goday & Borja 1961) Braun-Blanq. 1967].

Dix-sept mares ponctuent ces 22,6 ha de bocage. La plupart sont des créations récentes (moins de dix ans). Quelques-unes sont très anciennes (plus de cinquante ans) ou ont été restaurées aux emplacements d'anciennes mares.

Le bocage des Antonins possède encore un linéaire de haies champêtres anciennes, particulièrement dense, composé de 4 600 m de haies auxquelles s'ajoutent 1 100 m de lisières forestières, soit un indice de maillage (haies + lisières) de 248 m/ha. La diversité des arbres et arbustes représente 34 espèces. Parmi les sept espèces les plus abondantes, le frêne commun et le chêne pédonculé sont les plus visibles. Plus de 80 % des haies sont larges de plus de trois mètres (hors ronciers). Pas moins de trois cents arbres têtards ont été recensés, dont la moitié sont très âgés et vieillissants. Plus de quarante arbres sont considérés comme remarquables localement en raison de leur âge et dimension, de la rareté de l'espèce ou de l'originalité du traitement ou de la forme.

Environ 3 ha sont boisés et dominés par un peuplement de type chênaie-frênaie acidiphile. Ils n'ont pas subi d'opération de gestion ou de coupe depuis de nombreuses années et prennent parfois un aspect « sauvage » par la présence de nombreux arbres morts sur pied, au sol, de chablis et de nombreux dendromicrohabitats (loges de pics, branches mortes, cavités, sporophores de champignons, etc.).

## Diversité floristique

263 espèces végétales vasculaires ont été observées sur la réserve en 2020. Compilées avec les données antérieures (bibliographie comprise), ce sont au total 402 taxons dont 398 espèces qui ont été signalés jusqu'à présent (données saisies dans l'observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine).

Les espèces ici considérées « patrimoniales » sont les espèces protégées, les espèces menacées ou « presque menacées » sur les listes rouges nationale (UICN *et al.*, 2018) et de Poitou-Charentes (CBNSA, 2018), ainsi que les espèces déterminantes pour la désignation des ZNIEFF (Abadie *et al.*, 2019).

Sur la réserve ont été signalées jusqu'à maintenant 55 espèces patrimoniales, dont 32 revues en 2020 et 11 non revues depuis plus de 50 ans (cf. Annexe 1). La plupart sont liées aux prairies hygrophiles oligo-mésotrophiles à mésotrophiles et aux étangs à niveaux variables.

Huit sont menacées (« vulnérables » ou « en danger ») et 25 sont « presque menacées » sur la liste rouge régionale de Poitou-Charentes (CBNSA 2018). 53 sont déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en Deux-Sèvres ou en Nouvelle-Aquitaine.

Une espèce supplémentaire, bien que ne bénéficiant pas de statuts de patrimonialité, est tout de même un enjeu floristique notoire : la potentille d'Angleterre (*Potentilla anglica* Laicharding). La réserve héberge la seule population picto-charentaise actuellement connue. Non répertoriée comme étant menacée dans la nouvelle liste rouge régionale (CBNSA, 2018) en raison d'un manque de données fiables pour cette espèce souvent délicate à identifier, elle n'en reste pas moins un enjeu floristique majeur. Son identification nécessite un examen du pollen au microscope pour la distinguer de ses hybrides. Sur la réserve, *Potentilla xsuberecta* Zimm., son hybride avec *Potentilla erecta* (L.) Rausch., est également présent. Un examen microscopique a été réalisé il y a environ dix ans par Patrick Gatignol sur quelques échantillons, puis en 2019 et 2020 par Michel Bonnésée sur les différentes populations de *Potentilla* en les géolocalisant : *P. anglica* est présente en quatre patchs, dont trois dans la parcelle entourant l'étang de Forges et un dans une prairie paratourbeuse éloignée (« Les Bourbes »). L'hybride *P. xsuberecta* est quant à lui présent sur quatre patchs dispersés autour de l'étang, dont trois à proximité immédiate du parent *P. anglica*.

## La flore patrimoniale des prairies oligo-mésotrophes (Photo 2)

Les prairies oligo-mésotrophiles (*Juncion acutiflori*) hébergent en 2020 pas moins de treize espèces patrimoniales. Deux espèces nouvelles pour la réserve ont été découvertes cette même année dans ces prairies :

- *Carex pulicaris* L., avec douze touffes, dans une prairie jouxtant l'étang ;

- *Nardus stricta* L., avec huit touffes, dans une autre prairie jouxtant l'étang (à proximité du secteur où se développait *Pedicularis sylvatica* jusqu'en 2009).

Les prairies autour de l'étang et ailleurs sur la réserve hébergent aussi sur la réserve :

- *Achillea ptarmica* L.
- *Anacamptis laxiflora* (Lam.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase
- *Carex laevigata* Sm.
- *Genista anglica* L.
- *Lobelia urens* L.
- *Potentilla anglica* Laicharding
- *Scutellaria minor* Huds.
- *Trochardis verticillatum* (L.) Raf.
- *Veronica scutellata* L.

Un secteur - « les Bourbes » - suintant la majeure partie de l'année et à couches superficielles du sol tourbeuses héberge en complément :

- *Eleocharis multicaulis* (Sm.) Desv.
- *Lysimachia tenella* L.

Ces prairies oligo-mésotrophiles du *Juncion acutiflori* sont un habitat d'intérêt communautaire en forte régression en Deux-Sèvres. Les communautés les plus tourbeuses et gorgées en eau (« Les Bourbes ») semblent être les plus rares et les plus menacées. La RNR du bocage des Antonins joue un rôle important dans la conservation de ces prairies, qui y occupent 2,78 ha et concentrent une grande diversité d'espèces patrimoniales.

## La flore patrimoniale de l'étang de Forges

Les herbiers aquatiques sont marqués par la présence de :

- *Helosciadium inundatum* (L.) W.D.J. Koch, avec plus de cinquante individus,
- *Myriophyllum alterniflorum* DC., très abondant dans les parties peu profondes,
- *Trapa natans* L., observé depuis quelques années uniquement sous forme de jeunes individus coupés par les ragondins.

La présence d'espèces eutrophiles telles que *Rumex crispus* L. semble témoigner d'une inquiétante dérive trophique, imputable aux eaux de parcelles cultivées en amont qui actuellement arrivent dans l'étang. Les grèves sableuses et vases exondées hébergeaient en 2020 :

- *Alopecurus aequalis* Sobol.
- *Baldellia ranunculoides* (L.) Parl.
- *Eleocharis acicularis* (L.) Roem. & Schult.
- *Exaculum pusillum* (Lam.) Caruel
- *Isolepis fluitans* (L.) R. Br.
- *Littorella uniflora* (L.) Asch., peu abondante, qui semble avoir régressé ces dernières années mais pourrait s'étendre suite au curage
- *Ludwigia palustris* (L.) Elliott
- *Pilularia globulifera* L., relativement abondante avec de nombreux individus avec sporocarpes cette année.

*Elatine hexandra* (Lapierre) DC. et *Limosella aquatica* L. avaient été observées avant le curage de l'étang ; elles ne sont pas réapparues en 2020, année toutefois peu favorable aux cortèges des grèves faute d'exondation marquée.

## La flore patrimoniale des mares

Certaines mares hébergent des espèces patrimoniales aussi présentes dans l'étang (*Baldellia ranunculoides*, *Isolepis fluitans*, *Ludwigia palustris*, *Pilularia globulifera*). Mais sur la majorité, la flore est plus banale (*Potamogeton natans* L., *Glyceria fluitans* (L.) R. Br., *Ranunculus peltatus* Schrank, *Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult.). Trois mares se distinguent cependant.

Une grande mare d'abreuvement située en bordure de chemin et à l'entrée de plusieurs parcelles abrite une population de *Ranunculus hederaceus* L. certaines années (réapparue début 2021). Les vaches de M. Desnoue s'abreuyaient dans cette mare, créant ces conditions favorables pour cette espèce.

Au-dessus de l'étang de Forges avait été creusée une grande mare (réserve à poissons) il y a environ quinze ans. Dans cette zone très argileuse, *Lysimachia minima* (L.) U. Manns & Anderb abondait sur les rives. Les berges se sont peu à peu boisées ; à la suite de la réouverture récente du milieu et donc à la mise en lumière des rives, l'espèce est réapparue en 2020, en compagnie d'*Exaculum pusillum* (Lam.) Caruel.

Une mare récente concentre plusieurs espèces intéressantes. Il s'agit d'une mare restaurée en décembre 2018, à l'emplacement d'une ancienne mare comme en témoignent la topographie et les images aériennes de 1950. Le milieu avait été remis en lumière (coupe des ligneux) l'hiver précédent, et dès le printemps 2018 *Ranunculus omiophyllus* Ten. apparaissait sur le sol gorgé d'eau (elle n'avait pas été revue sur le site depuis la mention de René de Litardière). En 2019, cette renoncule se déployait sur les rives de la mare restaurée, et *Pilularia globulifera* L. apparaissait sur le fond asséché en fin d'été. Puis en 2020, sept pieds de *Luronium natans* (L.) Raf. (Photo 3) sont apparus dans cette mare. Cette espèce aussi avait été mentionnée dans les environs par René de Litardière en 1898 (Souché et Barré 1899).

## Espèces exotiques envahissantes

Cette réserve située en tête de bassin avait jusqu'à récemment été épargnée par les espèces végétales exotiques envahissantes. Quelques espèces exotiques envahissantes en Poitou-Charentes (Fy, 2015) ont toutefois été observées ces dernières années, mais aucune d'entre elles ne semble constituer une menace pour les écosystèmes de la réserve :

- *Lemna minuta* Kunth : quelques mètres carrés (sur une mare de 500 m<sup>2</sup>) en 2018 et non revue depuis ;
- *Erigeron canadensis* L. et *E. sumatrensis* Retz. : environ 250 individus au total, apparus sur la digue de l'étang suite à sa restauration fin 2019 (arrachés avant floraison) ;
- *Bidens frondosa* L. : quelques pieds aperçus en 2018 sur les vases de l'étang ; aujourd'hui il est relativement abondant (environ 2 000 individus cette année) ; la majorité ont été arrachés avant floraison, mais l'espèce est maintenant installée de manière définitive. Cependant comme ailleurs en Deux-Sèvres, *B. frondosa* ne semble pas très concurrentiel dans les annuelles des vases nitrophiles : l'indigène *B. tripartita* y reste le plus souvent majoritaire.

## Flore non vasculaire et fonge

L'exploration d'autres groupes floristiques a débuté :

- les characées, avec trois espèces observées jusqu'à présent dans l'étang : *Chara globularis* Thuill., *Chara fragifera* Durieu, *Nitella translucens* (Pers.) C. Agardh ;
- les bryophytes, qui ont fait l'objet d'un début d'inventaire en 2019, 36 espèces notées alors sur les troncs d'arbres têtards faisant l'objet de suivis ;
- la fonge, en cours d'inventaire par le Gérépi (Yann Sellier, RNN du Pinail) en 2020-2021 et qui compte déjà plus de 200 taxons, dont une dizaine d'espèces menacées.

Les résultats de ces études pourront être consultés dans quelques temps auprès du gestionnaire.

## Conclusion

Avec 55 espèces patrimoniales (flore vasculaire) signalées jusqu'à présent, la réserve du bocage des Antonins est le site bocager deux-sévrien connu présentant le plus d'enjeux floristiques. En 2020, trois nouvelles espèces ont été notées (*Carex pulicaris*, *Nardus stricta*, *Luronium natans*), malgré un niveau de pression d'observation déjà très élevé. Parcourir ce bocage procure inévitablement au botaniste le plaisir d'herboriser sur les pas d'un illustre prédécesseur qu'est René de Litardière, dont les écrits laissent encore espérer de belles redécouvertes.

## Bibliographie

Abadie J.-C., Nawrot O., Vial T., Caze G. & Hamdi E., 2019 - *Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine*. Rapport du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, Conservatoire botanique national du Massif central et Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 151 p.

Boissinot A., Collober O. & Barbier S., 2018 - *Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins*. I : textes, figures et tableaux ; II : Annexes. Deux-Sèvres Nature Environnement, 334 p. et 23 annexes.

Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, 2018 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes*. Validée en CSRPN et labélisée UICN en 2018 ; <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/les-listes-rouges-regionales-a9991.html>

Deux-Sèvres Nature Environnement, 2020 - *Suivi de la flore et des végétations sur la RNR du bocage des Antonins en 2020*. Rapport d'étude pour DSNE, 92 p. + annexes.

Fy F., 2015 - *Liste provisoire des espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, 8 p.

Litardière R. (de), 1902 - Herborisation du 10 septembre 1901 aux environs de Saint-Marc-la-Lande. *Bull. Soc. Bot. Deux-Sèvres* 1901 (3) : 213-217.

Souché B. & Barré E., 1899 - Récoltes de René de Litardière, pp 79-80, dans l'article «Séance du jeudi 6 octobre 1898». *Bull. Soc. Bot. Deux-Sèvres* 1898 (10) : 71-87.

UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018 - *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2019/01/liste-rouge-de-la-flore-vasculaire-de-france-metropolitaine.pdf>



Photo 1. Étang de Forges et bocage, © J.-M. ROUVREAU



Photo 2. Champ de l'étang, © A. BOISSINOT



Photo 3. Flûteau nageant, © O. COLLOBER

Dernière année d'observation	Nom latin	P	LRN	LRR	DZ	Effectifs en 2020
<b>Espèces observées en 2020</b>						
2020	<i>Achillea ptarmica</i> L.		LC	LC	NA	52 m <sup>2</sup> / 6 010 tiges
2020	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.		LC	NT	NA	100 à 500 m <sup>2</sup>
2020	<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.B., P. & M.W. Chase		LC	VU	NA	67 ind.
2020	<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl.		LC	LC	NA	> 524 ind.
2020	<i>Callitriche brutia</i> Petagna		LC	DD	NA	5050 m <sup>2</sup>
2020	<i>Carex laevigata</i> Sm.		LC	NT	79	101 ind.
2020	<i>Carex pulicaris</i> L.		LC	NT	NA	12 ind.
2020	<i>Carex vesicaria</i> L.		LC	LC	79	156 m <sup>2</sup>
2020	<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult.		LC	NT	NA	0,1 m <sup>2</sup>
2020	<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv.		LC	LC	NA	69 ind.
2020	<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel		LC	NT	79	109 ind.
2020	<i>Genista anglica</i> L.		LC	LC	79	15 m <sup>2</sup>
2020	<i>Helosciadium inundatum</i> (L.) W.D.J. Koch		LC	VU	NA	500 à 1 000 ind.
2020	<i>Hypericum elodes</i> L.		LC	NT	79	275 m <sup>2</sup>
2020	<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R. Br.		LC	LC	NA	> 3m <sup>2</sup>
2020	<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.	N	LC	NT	NA	50 m <sup>2</sup>
2020	<i>Lobelia urens</i> L.		LC	LC	NA	34 ind.
2020	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott		LC	NT	79	> 150 m <sup>2</sup>
2020	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf.	N	LC	VU	NA	7 ind.
2020	<i>Lysimachia minima</i> (L.) U. Manns & Anderb.	PC	LC	NT	NA	9 ind.
2020	<i>Lysimachia tenella</i> L.		LC	LC	79	103 m <sup>2</sup>
2020	<i>Myriophyllum alterniflorum</i> DC.		LC	NT	NA	5 000 à 10 000 m <sup>2</sup>
2020	<i>Nardus stricta</i> L.		LC	NT	79	8 ind.
2020	<i>Pilularia globulifera</i> L.	N	LC	NT	NA	26 m <sup>2</sup>
2020	<i>Ranunculus auricomus</i> L.		LC	LC	79	27 ind.
2020	<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten.		LC	VU	NA	1 m <sup>2</sup>
2020	<i>Scutellaria minor</i> Huds.		LC	LC	79	80 m <sup>2</sup> / 5 300 tiges
2020	<i>Torilis africana</i> var. <i>heterophylla</i> (Guss.) Reduron			NE	NA	3 ind.
2020	<i>Trapa natans</i> L.		LC	EN	NA	1 ind.
2020	<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf.		LC	NT	79	880 ind.
2020	<i>Veronica scutellata</i> L.		LC	NT	79	> 27 ind.
2020	<i>Wolffia arrhiza</i> (L.) Horkel ex Wimm.		LC	NT	NA	1 000 à 10 000 ind.
<b>Espèces observées entre 2009 et 2019, et non revues en 2020</b>						
2009-10	<i>Ceratocarpus claviculata</i> (L.) Lidén		LC	NT	79	
2016	<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre		LC	NT	NA	
2019	<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC.		LC	NT	NA	
2013	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L. f.		LC	LC	NA	
2016	<i>Limosella aquatica</i> L.		LC	NT	NA	
2009-10	<i>Myosotis secunda</i> A. Murray		LC	DD	79	
2009	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.		LC	LC	79	
2009-10	<i>Potamogeton lucens</i> L.		LC	VU	NA	
2009-10	<i>Primula elatior</i> (L.) Hill		LC	LC	79	
2016	<i>Ranunculus hederaceus</i> L.		LC	NT		
2014	<i>Stellaria alsine</i> Grimm		LC	NT		
2018	<i>Taraxacum palustre</i> (Lyons) Symons		DD	DD	NA	
<b>Espèces non revues depuis plus de 50 ans</b>						
1901	<i>Carex echinata</i> Murray		LC	NT	79	
1901-57	<i>Carex hostiana</i> DC.		LC	NT	NA	
1901	<i>Cladanthus mixtus</i> (L.) Chevall.		LC	LC	NA	
1901-57	<i>Erica tetralix</i> L.		LC	LC	79	
1901-57	<i>Groenlandia densa</i> (L.) Fourr.		LC	NT	NA	
1901-57	<i>Gypsophila muralis</i> L.		LC	LC	NA	
1898	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L.		LC	VU	NA	
1901	<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill.		LC	NT	NA	
1901	<i>Persicaria minor</i> (Huds.) Opiz		LC	LC	NA	
1901-57	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	N	LC	LC	NA	
1901-57	<i>Ranunculus tripartitus</i> DC.		LC	EN	NA	

**Annexe 1.** Liste des 55 espèces végétales patrimoniales signalées jusqu'en 2020 sur la Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins. « P » : espèce protégée en France (« N ») ou en Poitou-Charentes (« PC ») ; « LRN » : statut sur la liste rouge nationale (UICN *et al.*, 2018) ; « LRR » : statut sur la liste rouge régionale (Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 2018) ; « DZ » : espèce déterminante pour la désignation des ZNIEFF en Deux-Sèvres (« 79 ») ou dans toute la région Nouvelle-Aquitaine (« NA ») (Abadie *et al.*, 2019).